

Transdev Île-de-France obtient la certification RSE ISO 26000 « Confirmé »

Issy-les-Moulineaux, le 19 novembre 2024 – Transdev Île-de-France a obtenu le niveau « Confirmé » de la certification RSE ISO 26000¹, attribué par AFNOR Certification. Cette reconnaissance témoigne de l'engagement de l'entreprise à mettre en œuvre des pratiques responsables et durables au service de la mobilité en Île-de-France.

La cérémonie officielle de remise du certificat au siège de Transdev, s'est déroulée jeudi 14 novembre 2024 en présence de Pierre Talgorn, Directeur régional Île-de-France de Transdev, d'Alain Jounot, Responsable du département RSE du Groupe AFNOR et d'un représentant RSE d'Île-de-France Mobilités.

Transdev Île-de-France a initié ce projet de certification dès 2019. Depuis lors, l'entreprise poursuit ses efforts pour intégrer la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) au cœur de sa stratégie, structurant ses actions et fixant des objectifs concrets d'amélioration continue.

Ainsi, dans l'exercice de son métier de service, Transdev s'appuie sur des femmes et des hommes pour garantir la sécurité et la satisfaction des clients voyageurs des territoires opérés pour le compte d'Île-de-France Mobilités. Transdev s'associe également à Île-de-France Mobilités pour transformer durablement la mobilité régionale en s'impliquant dans la transition énergétique des Centres Opérationnels Bus. Enfin, Transdev est un partenaire engagé au cœur des territoires qu'il dessert, en menant des actions aux côtés des collectivités, des établissements scolaires, des acteurs de l'emploi et des acteurs sociaux.

Cette nouvelle certification s'inscrit dans la continuité d'une démarche globale de validation des engagements de Transdev. De fait, depuis la fin de l'année 2023, toutes les régions de Transdev sont triplement certifiées ISO 9001 (qualité de service), 14001 (performance environnementale) et 45001 (santé et sécurité au travail), aussi bien pour le transport de voyageurs par la route (bus et car), par le rail (tramway), que pour ses activités aéroportuaires.

Pour Pierre Talgorn, Directeur régional Île-de-France de Transdev : « Cette certification ISO 26000 au niveau 'Confirmé' est le fruit d'un travail collectif. Elle témoigne de notre engagement à proposer une mobilité respectueuse des enjeux sociaux et environnementaux. En tant qu'acteur majeur du transport de voyageurs, nous avons la responsabilité de développer des solutions qui contribuent positivement à la société et à l'environnement. »

La certification ISO 26000, reconnue à l'échelle internationale, représente pour Transdev un gage de transparence et de crédibilité vis-à-vis de ses parties prenantes, incluant Île-de-France Mobilités, les collectivités, et les usagers. En adoptant ce cadre de référence, Transdev Île-de-France renforce sa position de partenaire de confiance dans la région, et s'engage à poursuivre une démarche d'amélioration continue en matière de développement durable.

À propos de Transdev:

En tant qu'opérateur et intégrateur global de mobilités, Transdev permet à chacun de se déplacer chaque jour grâce à des solutions sûres, efficaces et innovantes au service du bien commun. Transdev transporte au quotidien en moyenne 12 millions de passagers, grâce à ses différents modes de transport efficaces et respectueux de l'environnement, et emploie plus de 102 000 femmes et hommes au service de ses clients passagers, confortant ainsi sa position de leader mondial du transport public. Transdev conseille et accompagne, dans une collaboration durable, les collectivités territoriales et les entreprises. Transdev est codétenu par la Caisse des Dépôts à 66% et par le Groupe Rethmann à 34%. En 2023, présent dans 19 pays, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 9,33 milliards d'euros. Plus d'informations : www.transdev.com

<u>Contacts presse</u>:

Sophie Geng – sophie.geng@transdev.com / Tél : 06 24 12 13 70 Olivier Le Friec – olivier.le-friec@transdev.com / Tél : 06 10 60 58 45

¹ La norme ISO 26000, élaborée en concertation avec près de 90 pays à travers le monde, dont la France, s'articule autour de 7 thématiques : La gouvernance de la structure / Les droits humains / Les conditions et relations de travail / La responsabilité environnementale / La loyauté des pratiques / Les questions relatives au consommateur et à la protection du consommateur / Les communautés et le développement local.